

Ⓑ L.150-JEMELLE - HOUR-HAVENNE

M.A. BUR.22-12

Inspecteur Technique
Principal Adjoint

P.S.S. 162 - 150

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à sa feuille de travail. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ: JEMELLE

MARIEN J.

Date: AOUT

1972



